

OBJET : Enseignement secondaire spécialisé de forme 3 organisé par la Communauté française.
Compétences prioritaires en sciences - géographie.
Première, deuxième et troisième phases.

Réseaux : CF
Niveaux et services : Second (Spéc)
Période : A partir de 2005-2006

- Aux Directions des Etablissements de l'Enseignement secondaire spécialisé organisé par la Communauté française ;

Pour information :

- Aux Membres du service d'Inspection de l'Enseignement spécialisé ;
- Aux Directions des Hautes Ecoles de la Communauté française ;
- Aux Membres du service d'Inspection des Centres P.M.S. ;
- Aux Directions des Centres P.M.S. spécialisés de la Communauté française ;
- Aux Directeurs des Internats et des Homes d'accueil de la Communauté française ;
- A la Directrice du Centre d'Autoformation et de Formation continuée des Personnels de l'Enseignement de la Communauté française.

Autorité : Directeur général adjoint

Signataire : Jean STEENSELS

Gestionnaires : Service général des Affaires pédagogiques et du Pilotage du réseau d'Enseignement organisé par la Communauté française

Personne-ressource :

Guy FOSTY – bureau 1G 54
Boulevard du Jardin Botanique, 20-22, 1000 Bruxelles

Référence facultative : 309/2005/259

Renvoi(s) : -

Nombre de pages : texte 7

Bruxelles, le 19/12/2005

Aux Directions des Etablissements de l'Enseignement secondaire spécialisé organisé par la Communauté française ;

Pour information :

Aux Membres du service d'Inspection de l'Enseignement spécialisé ;

Aux Directions des Hautes Ecoles de la Communauté française ;

Aux Membres du service d'Inspection des Centres P.M.S. ;

Aux Directions des Centres P.M.S. spécialisés de la Communauté française ;

Aux Directeurs des Internats et des Homes d'accueil de la Communauté française ;

A la Directrice du Centre d'Autoformation et de Formation continuée des Personnels de l'Enseignement de la Communauté française.

II/JS/GF/309/2005/259-RF/2005
Guy FOSTY - ☎ 02/690.81.19

**OBJET : Enseignement secondaire spécialisé de forme 3 organisé par la Communauté française.
Compétences prioritaires en sciences – géographie.
Première, deuxième et troisième phases.**

J'ai l'honneur de vous communiquer les compétences prioritaires en sciences - géographie, première, deuxième et troisième phases, pour l'enseignement secondaire spécialisé de forme 3 organisé par la Communauté française.

La présente circulaire est d'application à partir de l'année scolaire 2005-2006.

Le Directeur général adjoint,

Jean STEENSELS.

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE

Administration Générale de l'Enseignement et de la Recherche Scientifique

Service général des Affaires pédagogiques et du Pilotage
du réseau d'Enseignement organisé par la Communauté française

**ENSEIGNEMENT SPECIALISE ORGANISE PAR LA
COMMUNAUTE FRANCAISE**

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SPECIALISE DE FORME 3

Première, deuxième et troisième phases

SCIENCES - GEOGRAPHIE

Compétences prioritaires

309/2005/259

SOMMAIRE

1. Structure des cours p. 3

2. Considérations générales p. 4

2.1. Objectif général

2.2. Activités d'apprentissage

3. Choix des activités de sciences et géographie p. 5

4. Indications méthodologiques p. 6

5. Compétences prioritaires p. 7

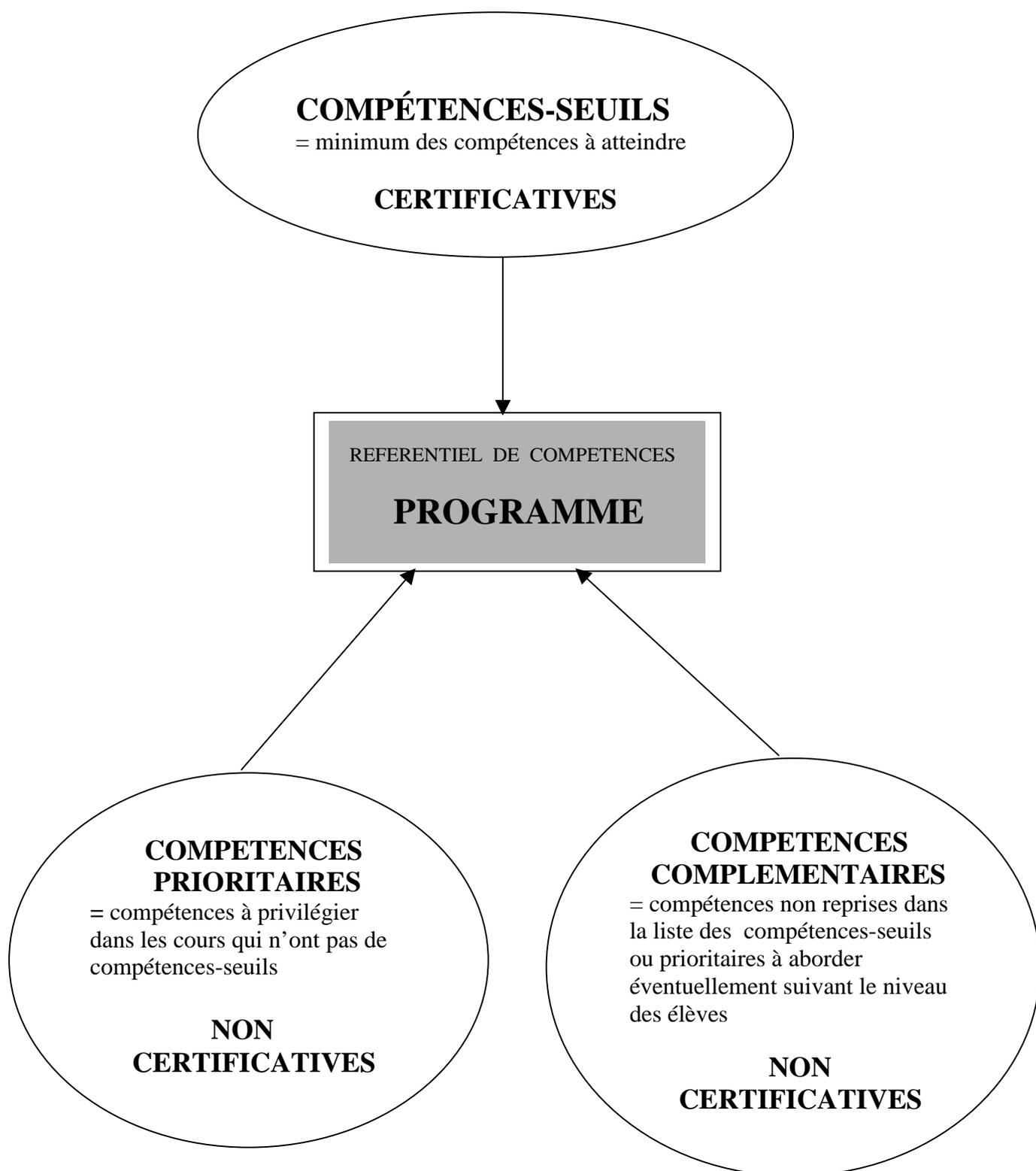
6. Exemples de sujets envisageables p. 8

6.1. Biologie

6.2. Physique

6.3. Géographie

1. STRUCTURE DES COURS



2. Considérations générales

2.1. OBJECTIF GENERAL.

Intégrés dans le groupe mathématiques-sciences-géographie, les cours de sciences et de géographie disposent d'un nombre de périodes limité mais doivent néanmoins faire partie des apprentissages ; pour ce faire, il ne s'agit pas d'établir des compétences-seuils mais il convient de **privilégier** essentiellement **l'acquisition de savoir-faire et de savoir-être**; pour les cours de sciences et de géographie, on parlera donc de **compétences prioritaires**.

Les activités ne doivent donc pas être centrées sur l'acquisition de connaissances mais viseront à promouvoir l'apprentissage et l'utilisation de savoir-faire ou savoir-être transférables à d'autres cours ainsi qu'à d'autres situations, notamment celles de la vie sociale; de ce fait, on se limitera à un vocabulaire de base simple et portant sur l'essentiel.

2.2. ACTIVITES D'APPRENTISSAGE

Le travail en classe demandera un investissement plus grand de l'élève dans sa démarche d'apprentissage.

Pour ce faire, le professeur mettra en œuvre une didactique favorisant :

- le questionnement de l'élève
- la formulation d'hypothèses
- l'observation
- l'analyse
- l'expérimentation
- la possibilité pour l'élève de répondre à ses questions par un travail de recherche.

L'organisation des activités pédagogiques visera à mettre à la disposition de chaque élève les moyens nécessaires à la construction et à la structuration de son apprentissage.

L'ÉLÈVE DOIT ÊTRE ACTEUR
DE SA FORMATION

3. Choix des activités de sciences et géographie

3.1. Les activités de sciences et de géographie seront choisies en tenant compte :

- de l'intérêt des élèves
- du vécu des élèves
- de la finalité professionnelle choisie par chaque élève ou groupe d'élèves
- de l'environnement de l'école (milieu rural, milieu urbain, ...)
- des possibilités matérielles (classe, équipement, ...) : peu de matériel ou un matériel simple et de l'imagination permettent parfois beaucoup de possibilités
- du temps disponible.

3.2. Les séquences d'apprentissage se construiront à partir et autour de situations-problèmes actuelles dans lesquelles l'élève se sent impliqué.

3.3. Dans le cadre des activités de sciences et de géographie, **la pédagogie du projet** sera privilégiée.

3.3.1. La pédagogie du projet fut un aboutissement dans le travail de recherche du pédagogue français FREINET qui nous dit :

« Si vos enfants n'ont rien à dire, c'est qu'ils ont été trop longtemps condamnés à se taire.

S'ils ne savent pas créer, c'est qu'ils ont été entraînés seulement à obéir, à copier, à imiter.

Si vos enfants ne s'intéressent pas à ce que vous leur imposez, c'est que vous n'avez pas su motiver leur travail. »

3.3.2. Cette pédagogie s'applique à des élèves peu motivés, ayant vécu une multitude d'échecs et ayant une certaine inaptitude à la compréhension de théories sans support concret.

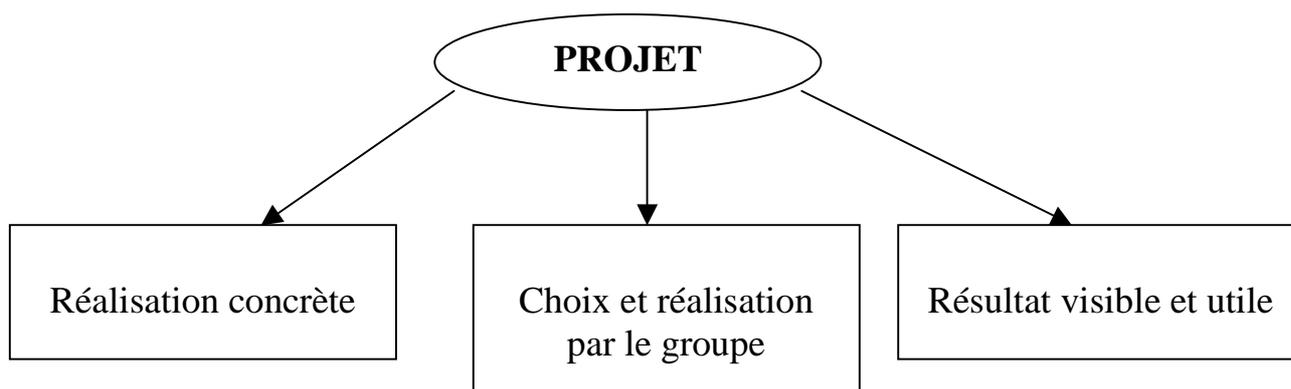
Il s'agit d'une réalisation concrète regroupant toutes les activités de la classe.

3.3.3. Le projet sera si possible réalisé en interdisciplinarité.

Il doit être utile au groupe et aboutir à un résultat concret.

4. Indications méthodologiques

- 4.1. Les compétences prioritaires en sciences et géographie de l'enseignement spécialisé de forme 3 seront envisagées durant les 3 phases de formation dans le cadre de 3 cours : biologie, physique et géographie.
Ces compétences prioritaires n'interviendront cependant pas pour satisfaire à **l'évaluation certificative** prévue dans le cadre du groupe "mathématiques-sciences-géographie", en fin de chaque phase de l'enseignement secondaire spécialisé de forme 3. Au sein des phases, les compétences sont appréciées dans le cadre d'une **évaluation formative**.
- 4.2. Les compétences prioritaires seront rencontrées lors d'activités s'appuyant sur des **situations de vie** réelles ou proches de celles-ci.
Ces situations doivent concerner **la formation sociale** et **la formation professionnelle** de l'élève.
Une telle option implique une réflexion **interdisciplinaire** et une pédagogie **active** (**pédagogie du projet**).



Le point de départ de chaque activité sera donc une situation-problème qui permet d'approcher une (ou des) compétence(s).

4.3. Méthode à privilégier

Chaque leçon doit idéalement comporter :

- une phase de motivation qui peut émaner du questionnement de l'élève, d'un événement d'actualité, d'un projet d'excursion ou de visite, ...
- une phase de recherche active à partir de données concrètes (observation, manipulation, exploitation de documents écrits ou audio-visuels, recours à l'internet,...) afin de développer les compétences de savoir-faire et de savoir-être
- une phase consacrée à l'élaboration d'une synthèse de la leçon. Il peut s'agir de notes au cahier, de la réalisation d'un panneau, de l'élaboration d'un document collectif, d'un montage audio-visuel, ...

5. Compétences prioritaires

1. Compétences de savoir-faire.

L'élève sera capable :

1.1. d'observer :

1.1.1. l'observation pourra être :

- directe (paysage, objet, corps,...)
- indirecte (à partir d'un document, d'un croquis, récolte d'échantillons en vue d'une exploitation en classe)
- continue lorsque des modifications s'opèrent pendant un certain laps de temps (ex : observations météo).

1.1.2. observer implique :

- de regarder le paysage, le document dans son ensemble
- d'extraire les éléments essentiels par rapport au sujet traité
- de communiquer son observation.

1.2. de rechercher une information - Cette compétence implique :

- de savoir accéder à l'information (documents, livres, internet, logiciels,...)
- de dégager les sources d'information en rapport avec le sujet à partir du support choisi (livre, internet, CDROM, ...).
- d'émettre des hypothèses qui soient vérifiables, contrôlables
- d'expérimenter : créer une situation en vue de vérifier l'hypothèse

1.3. d'exploiter l'information – Cette compétence implique :

- de dégager l'information relative au sujet traité
- de vérifier la pertinence de l'information
- d'interpréter les résultats: comparer deux ou plusieurs éléments afin de rechercher les différences et des ressemblances; classier
- de formuler une synthèse, une conclusion
- de transposer l'information dans d'autres domaines

2. Compétences de savoir-être.

Les cours de sciences et de géographie doivent également permettre de développer des capacités de savoir-être :

- Etre ordonné
- Acquérir du soin
- Etre ponctuel dans les différentes activités
- Développer des comportements de tolérance et de respect de l'autre
- Respecter le matériel
- Respecter l'environnement
- S'approprier des règles d'hygiène de vie
- Adopter des comportements responsables face aux problèmes
- développer l'esprit d'équipe
- développer le respect strict des consignes

6. Exemples de sujets envisageables

COURS + SUJETS	PHASE 1		PHASE 2	PHASE 3
	1ère Obs	Secteur		
Biologie				
Le corps humain	X	X	X	
Les végétaux alimentaires		X	X	X
Les végétaux de l'environnement		X	X	X
Les animaux de l'environnement		X	X	X
...				
Physique				
Le cycle de l'eau	X			
Les changements d'état		X	X	X
Les leviers		X	X	X
Les vases communicants		X		
Le principe d'Archimède		X	X	X
...				
Géographie				
Les cartes et les plans	X	X		
L'orientation dans l'espace	X	X		
Etude et observation d'un paysage	X	X		
Notions de météo	X	X		
Les divisions administratives de la Belgique			X	X
La communauté européenne			X	X
Les grands phénomènes naturels en fonction de l'actualité			X	X
...				

REMARQUES :

- tous ces sujets sont cités à titre d'exemples et ne doivent pas faire l'objet d'une étude systématique
- Les sujets seront plus ou moins approfondis en fonction du niveau des élèves